






RUGBY CLUB ANNEMASSE

SAISON 2023/2024

Catégorie	Horaires d'entraînements	Contact	Equipement ... que le joueur doit toujours avoir avec lui...
U14 2010/2011	Lundi 18h30-20h00 Jeudi 18h30-20h00	Dirigeant : Virginie rugbyrca74@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> protège-dents OBLIGATOIRE chaussures à crampons short, chaussettes, T-shirt gourde marquée à son nom veste de pluie (type K-Way) serviette et gel douche tenue de rechange
U16 2008/2009	Mercredi 18h00-19h30	Dirigeante : Anne rugbyrca74@gmail.com	Et par temps froid <ul style="list-style-type: none"> sous-short vêtements chauds pour le haut
U19 2005/2006/2007	Vendredi 18h00-19h30	Dirigeante : Val rugbyrca74@gmail.com	

* La douche est **OBLIGATOIRE** après chaque entraînement et match.
* Pensez à marquer tous les vêtements, les oublis et/ou échanges sont fréquents dans les vestiaires.

Tarif Licence 2023-2024	
U14	210 € <i>dotation incluse</i> 
U16	220 € <i>dotation incluse</i> 
U19	<i>dotation incluse</i> 

Pour information, le prix des licences permet au club de financer :

- Son encadrement sportif salarié
- La formation de ses éducateurs
- Les frais de la ligue et de la fédération
- L'achat des tenues de matchs...
- L'achat et le renouvellement du matériel pédagogique (ballons, plots, sacs de plaquage, chasubles...)
- Le lavage des maillots
- ...

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% avec le paiement de la licence

Pour accompagner le club dans son développement, vous pouvez faire un don.

Exemple: **pour les U14 avec une licence à 210 €**
Vous payez **310 €**
310-210 = 100€ en plus pour le club
Crédit d'impôt (66%)
100 X 66% = **66 € de crédit d'impôt**
(CERFA fournit par le club)
Reste à votre charge :
34 € + 210 € soit 244 €

La licence peut être réglée :

- Par virement : IBAN : FR76 3000 3001 0100 0372 6244 704 – BIC : SOGEFRPP (merci d'indiquer le nom du joueur)
- Par chèque : à l'ordre de RUGBY CLUB ANNEMASSE
- Par Carte Bancaire (au club house, voir avec le dirigeant/e)

Une facilité de **paiement en 3 fois** est accordée pour le paiement par **chèque uniquement**, encaissés à fin septembre/novembre/janvier.

A noter :
Nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription d'un jeune pour les motifs suivants : le non-respect des consignes, un comportement non acceptable, un dossier d'inscription incomplet au 31 octobre 2023 (y compris le règlement)

POSSIBILITE de REDUCTION

Rabais famille

Le club accorde une réduction de 20€ par jeune mineur à partir du 2^{ème} enfant/jeune inscrit au club.

Pass'Région / Pass'Sport / Atout-Jeune

Les informations pour obtenir ces réductions se trouvent en suivant les liens :

Pass Région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Pass'Sport : <https://pass.sports.gouv.fr/>

Atout-Jeune : <https://www.annemasse.fr/demarches/particulier/extra-scolaire/aides-financieres/atout-jeunes>

Le club accepte de déduire la subvention accordée directement sur le prix de la cotisation, sous réserve de la présentation des courriers/cartes/emails/codes nécessaires pour que le club puisse se faire rembourser **avant le 30 octobre 2023**.

Dans le cas contraire, le montant de la licence sera **dû** dans **sa totalité**.



RENSEIGNEMENT – JEUNE SAISON 2023-2024

JOUEUR

NOM U14
PRENOM U16
..... U19

Sexe Masculin Féminin

Date de naissance / /

Nationalité

Ville et département de naissance

Adresse

CP VILLE PAYS

E-mail du joueur

Tél mobile du joueur

COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX

	Parent 1 ou Mère	Parent 2 ou Père
Nom		
Prénom		
Adresse		
Tél Fixe		
Tél Mobile		
E-mail		
Profession		
Bénévolat	<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas que mon e-mail soit enregistré sur la mailing-list des potentiels bénévoles du RCA	<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas que mon e-mail soit enregistré sur la mailing-list des potentiels bénévoles du RCA
Partenaires	<input type="checkbox"/> Je connais des entreprises potentiellement partenaires pour le club, vous pouvez me contacter par e-mail ou par téléphone	<input type="checkbox"/> Je connais des entreprises potentiellement partenaires pour le club, vous pouvez me contacter par e-mail ou par téléphone

DOTATION 2023-2024 – BON DE COMMANDE

Cette saison chaque joueur sera équipé aux couleurs du club avec un maillot d'entraînement et un sweat à capuche, en plus du short et des chaussettes. L'équipement est compris dans le prix de la licence.

Veillez indiquer les tailles à commander =>



Maillot d'entraînement

14 ans
S
M
L
XL
XXL
XXXL

Sweat à capuche

14 ans
S
M
L
XL
XXL
XXXL

NOM du Joueur :

CATEGORIE :



PRENOM du Joueur :

AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Représentants légaux du joueur/se

autorisons en cas d'accident, le responsable du Club de Rugby d'Annemasse ou de la catégorie, à prendre les mesures utiles et nécessaires pour :

- tout examen, soin ou intervention chirurgicale,
- demander l'admission en établissement de soin,
- prendre le joueur à sa sortie, ce uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Contact médecin traitant : NOM :

TELEPHONE :

Date du dernier rappel vaccinal DTPolio :

En cas de non-vaccination ou de retard concernant le tétanos, autorisez-vous les services de secours à pratiquer la vaccination de votre enfant ? o OUI o NON

Merci de signaler les cas d'allergies à certains médicaments, aliments ou piqûre d'insectes :

.....
.....

Autres faits à signaler (régime, maladie, appareillage, traitement médical ...) :

.....
.....

Fait à

Le

Signatures

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné/e

Je soussigné/e

Représentants légaux du joueur/se

- autorisons** la diffusion de photos de notre enfant/jeune sur le site du RCA et/ou l'utilisation de son image sur tout autre support utilisé par le club de rugby d'Annemasse.
- n'autorisons pas** la diffusion de photos de notre enfant/jeune sur le site du RCA et/ou l'utilisation de son image sur tout autre support utilisé par le club de rugby d'Annemasse.

Fait à

Le

Signatures

IMPLICATIONS DE L'ADHESION AU RUGBY CLUB d'ANNEMASSE

Je soussigné/e,,
Je soussigné/e,,
Je soussigné/e (joueur/se)

Certifions avoir pris connaissance que toute adhésion au Rugby Club d'Annemasse implique les obligations suivantes :

1. Aucun joueur ou joueuse ne pourra disputer de rencontre en compétition si le dossier complet n'est pas accompagné de son règlement et la licence validée.
2. Tout joueur licencié est tenu de se présenter avec une tenue correcte et propice à la pratique du rugby, d'être ponctuel, de respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition, de ne tenir aucun propos antisportif ou impoli.
3. Tout joueur licencié doit se comporter de manière irréprochable, tant sur le terrain que dans les tribunes ou dans l'enceinte d'un stade, quand il représente son club. Le club se réserve le droit de retirer la licence d'un joueur pour mauvais comportement.
4. Tout joueur licencié s'engage à participer à tous les entraînements et tournois organisés par sa catégorie, ceci dans le cadre du respect de tous, co-équipiers et coaches.
5. Lors des entraînements et matchs, le joueur licencié est sous la responsabilité des coaches/dirigeants du RCA. En aucun cas, les parents ne peuvent intervenir pour donner des consignes à leur enfant. Ceci n'est possible qu'à l'issue d'une séance.
6. Les parents sont les bienvenus au bord du stade pour encourager leur enfant lors des matchs. Néanmoins, ils doivent rester derrière la main courante ou en retrait pour garder une distance de sécurité pour les joueurs et pour eux-mêmes.
7. **Hygiène** : Chaque joueur licencié est tenu de passer dans le vestiaire et de se doucher après les entraînements et les matchs.
8. **Bus** : Lors des déplacements, tout joueur licencié doit faire L'ALLER ET LE RETOUR en bus (quand un bus est mis à disposition). Il est interdit de monter dans le bus avec les chaussures à crampons. En cas de mal des transports, il suffit d'en parler avec l'équipe encadrante au départ du bus.
9. Attention ! Seuls les jeunes inscrits pourront prendre le bus et participer aux matchs. Sans réponse au message d'inscription, le joueur est considéré comme non-participant. Il ne sera donc pas accepté dans le bus ni sur le terrain.
10. Le club fonctionne majoritairement grâce au bénévolat pour vivre et offrir une formation de qualité aux jeunes joueurs, il demande la participation de chacun (joueur, parents), notamment pour les activités suivantes :
 - transport de membres de l'équipe lors de déplacements (participation au co-voiturage)
 - préparation de réception, tenue buvette, rangement... lors des tournois ou matchs à domicile
 - manifestations organisées par le RCA (matchs juniors et seniors, barbecue, vide-greniers ...)

Fait à

Le

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Signature

Signature

Signature du joueur/se

DECHARGE DES MEMBRES DE L'EQUIPE ENCADRANTE POUR JEUNE MINEUR

Je soussigné/e,,
Je soussigné/e,,
Représentants légaux du joueur

avons bien noté que les membres de l'équipe encadrante du Rugby Club Annemasse ne sont en aucun cas responsables de notre enfant/jeune

- en dehors de l'enceinte du stade de Rugby d'Annemasse lors des entraînements,
- en dehors des horaires habituels d'entraînements,
- en dehors des matchs.

Fait à

Le

Signatures